

PROGRAMME @UE35

CYCLE JOURNÉES DE PRÉVENTION

Document unique : comment le réaliser ?

Jeudi 7 octobre 2021 /> 9h15 – 17h15 (UE35)

/> Pourquoi évaluer les risques professionnels

Contexte réglementaire

Enjeux

Vocabulaire

Principes généraux de prévention

Responsabilités et sanctions

Acteurs de la démarche

/> Méthodologie d'évaluation des risques

Choix du périmètre

Principaux risques professionnels

Détermination des risques et de l'exposition

/> Élaboration du Document unique et du plan d'action

Structure du Document unique

/> Suivi et mise à jour

Identification des objectifs, des indicateurs de performance

Mise à jour

INTERVENANTE />

Emmanuelle Brocchi - Responsable Pôle Développement Durable, UE35

Cette session de formation sur la prévention des risques professionnels est **gratuite** et bénéficie du concours financier de la branche Accidents du Travail et Maladie Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs salariés.

CONTACTS PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

/> 02 99 87 42 97

/> Emmanuelle Brocchi Responsable

/> Contact & inscription

UNION DES ENTREPRISES 35 • UE35

2, Allée du Bâtiment • BP 71657 • 35016 Rennes Cédex •

02 99 87 42 97 • www.ue35.fr